Form No. 3457-336 Rev A

Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Aérateur

Groupe de déplacement Greensmaster® série 3300/3400 TriFlex®

N° de modèle 04723—N° de série 406000000 et suivants

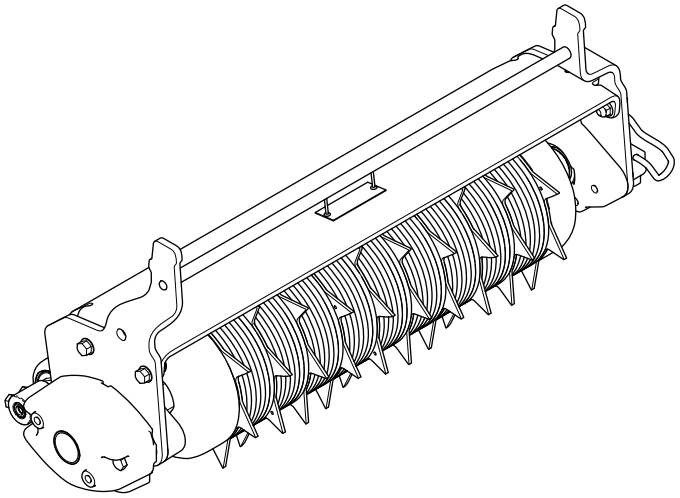

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.
Traduction du texte d'origine (FR)

3457-336

Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

Cet aérateur est conçu pour tondre les greens et les petits fairways des terrains de golf. L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle prévue peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Rendez-vous sur www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des concessionnaires ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces d'origine Toro ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un concessionnaire-réparateur agréé ou le service client Toro. La Figure 1 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série sur le produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

Important: **Avec votre appareil mobile, vous pouvez scanner le QR code sur l'autocollant du numéro de série (le cas échéant) afin d'accéder aux informations sur la garantie, les pièces détachées et autres renseignements sur le produit.**

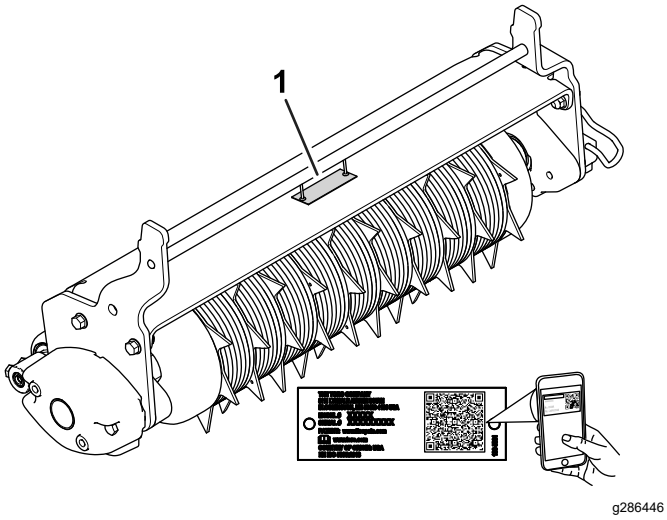

Figure 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____

N° de série _____

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 2), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.

g000502

Figure 2

Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur des renseignements mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des renseignements d'ordre général méritant une attention particulière.

Sécurité

Consignes de sécurité générales

Ce produit peut sectionner les mains et les pieds. Respectez toujours toutes les consignes de sécurité pour éviter des blessures graves.

- Vous devez lire et comprendre le contenu de ce *Manuel de l'utilisateur* avant de démarrer le moteur.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants mobiles de la machine.
- N'utilisez pas la machine s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont endommagés.
- Ne vous tenez pas devant l'ouverture d'éjection. Tenez tout le monde et les animaux domestiques à l'écart de la machine.
- N'admettez jamais d'enfants dans le périmètre de travail. N'autorisez jamais les enfants à utiliser la machine.
- Garez la machine sur une surface plane et horizontale, abaissez les unités de coupe, débrayez toutes les commandes, serrez le frein de stationnement (le cas échéant), coupez le moteur et enlevez la clé avant de quitter le poste d'utilisation, pour quelque raison que ce soit.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette machine peut occasionner des accidents. Pour réduire les risques

© 2022—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com.

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

d'accidents et de blessures, respectez les consignes de sécurité qui suivent. Tenez toujours compte des mises en garde signalées par le symbole de sécurité (⚠) et la mention Prudence, Attention ou Danger. Le non respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Consignes de sécurité concernant l'aérateur

- L'aérateur n'est qu'une partie de la machine complète quand il est monté sur un groupe de déplacement. Lisez attentivement le *manuel de l'utilisateur* du groupe de déplacement pour prendre connaissance de toutes les instructions d'utilisation sécuritaire de la machine.
- Arrêtez la machine, enlevez la clé et attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles avant d'examiner l'accessoire si vous heurtez un obstacle ou si la machine vibre de manière inhabituelle. Effectuez toutes les réparations nécessaires avant de réutiliser la machine.
- Maintenez toutes les pièces en bon état de marche et toutes les fixations bien serrées. Remplacez tous les autocollants usés ou endommagés.
- Utilisez uniquement des accessoires, outils et pièces de rechange agréés par Toro.

Consignes de sécurité relative aux lames

Une lame d'aération usée ou endommagée peut se briser et projeter le morceau cassé dans votre direction ou celle d'autres personnes, et infliger des blessures graves ou mortelles.

- Contrôlez l'usure et l'état de l'aérateur régulièrement.
- Procédez avec prudence et portez des gants pour contrôler ou faire l'entretien de l'aérateur.
- Attention, sur les machines à plusieurs unités de coupe, la rotation d'un aérateur peut entraîner celle des autres.

1

Mise en place des unités d'aération

Aucune pièce requise

Procédure

1. Positionnez l'unité d'aération sous le bras de suspension du groupe de déplacement.
2. Les verrous de la barre de bras de suspension étant ouverts (Figure 3), poussez le bras de suspension vers le bas pour l'engager sur la barre transversale en haut de l'unité d'aération (Figure 4).

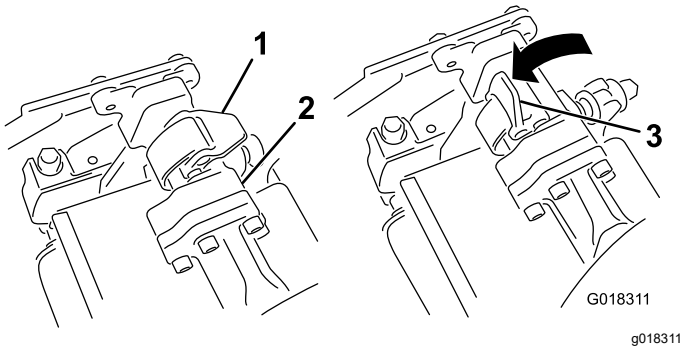

Figure 3

1. Verrou fermé
2. Barre du bras de suspension
3. Verrou ouvert

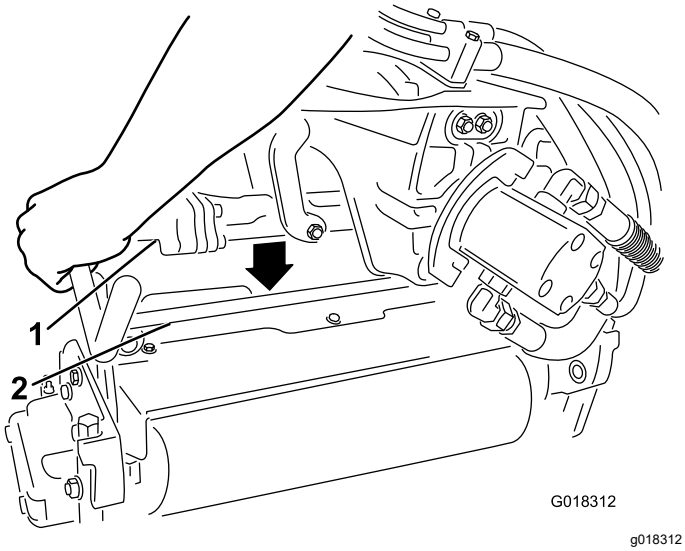

Figure 4

1. Barre du bras de suspension
2. Barre d'unité d'aération

3. Fermez les verrous pour bloquer l'unité d'aération en place (Figure 3)

   Remarque: Vous entendez un déclic quand les verrous sont correctement fermés.

4. Insérez le moteur dans le côté gauche de l'unité d'aération (vu de la position de l'utilisateur) et tirez la barre de retenue du moteur, située sur l'unité d'aération, vers le moteur jusqu'à ce que vous entendiez un déclic des deux côtés du moteur (Figure 5).

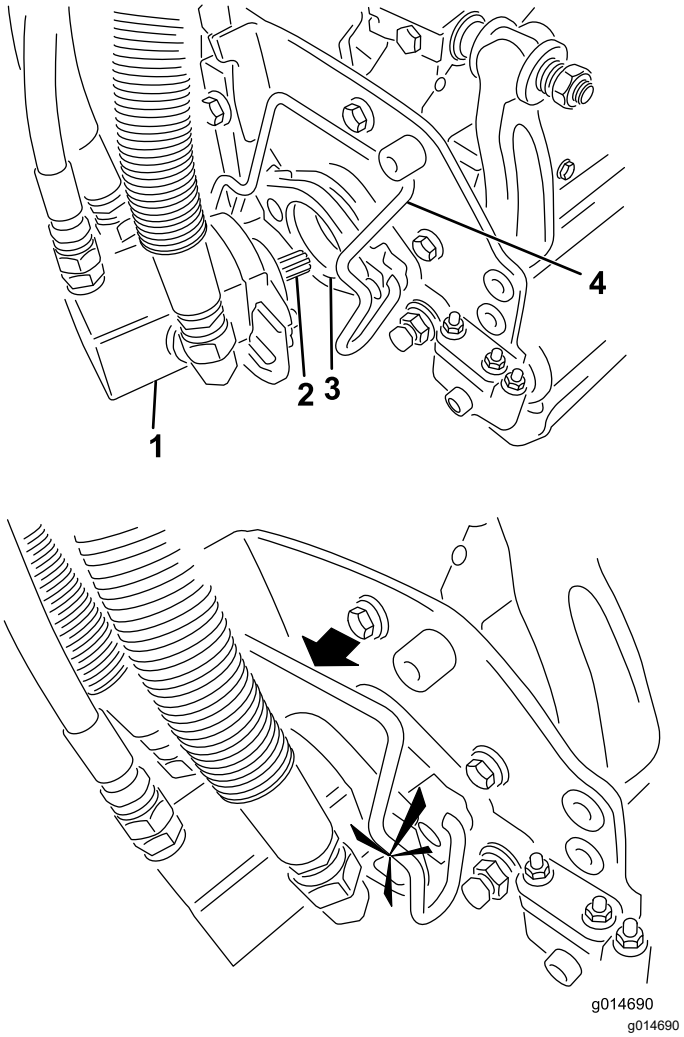

Figure 5

1. Moteur
2. Arbre cannelé
3. Cavité
4. Barre de retenue de moteur

2

Montage des contrepoids électriques

Pièces nécessaires pour cette opération:

3	Contrepoids (non inclus)
6	Boulons (non inclus)
24	Rondelle (non incluse)

Procédure

Remarque: Si vous installez l'aérateur sur le groupe de déplacement modèle 04540, ou sur un groupe de déplacement eTriFlex modèle 04580 ou 04590, ajoutez un contrepoids supplémentaire (réf. 117-6774-03).

1. Déposez les boulons de contrepoids existants de la plaque latérale de l'aérateur, et mettez-les au rebut.
2. Installez 2 boulons (5/16"-18 x 2¾") comme montré à la Figure 6.

   Remarque: Les boulons (réf. 322-33) ne sont pas inclus avec l'aérateur.

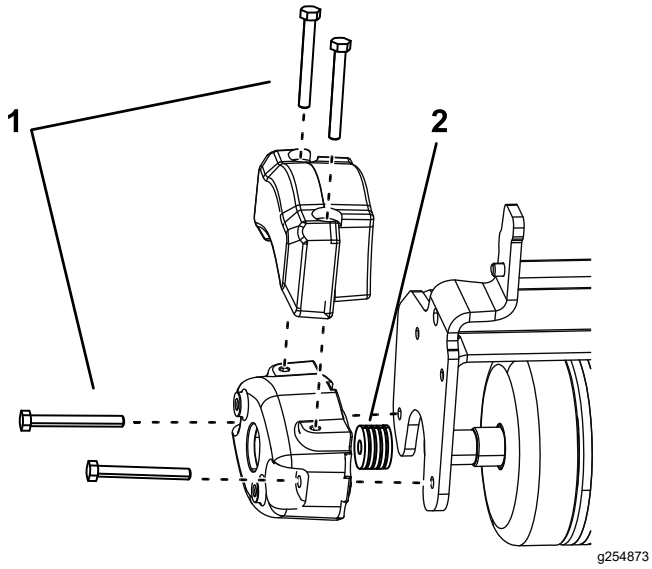

Figure 6

1. Boulon (5/16-18 x 2¾")
2. Rondelles

3. Installez 4 rondelles (⅛") par boulon entre le contrepoids et la plaque latérale de l'aérateur (Figure 6).

   Remarque: Les rondelles (réf. 63-8410) ne sont pas incluses avec l'aérateur.
4. Montez le poids auxiliaire (réf. 117-6774-03) avec des boulons.

   Remarque: Vous pouvez utiliser le poids auxiliaire et les boulons fournis avec le groupe de déplacement, ou commander des poids (réf. 117-6774-03) et des boulons (réf. 322-33) supplémentaires.

Utilisation

Apprendre à se servir de la machine

Avant l'aération les greens, rendez-vous dans un endroit dégagé pour vous entraîner à arrêter, relever, abaisser et faire rouler l'aérateur. Vous gagnerez en expérience et en confiance en vous avant d'utiliser l'aérateur sur les greens.

Conseils d'utilisation

- Vérifiez si le green comporte des obstacles qui pourront être endommagés ou pourront endommager les unités d'aération, comme des têtes d'arroseur ou d'autres objets dépassant de la surface.
- Déplacez-vous en ligne droite lorsque vous aérez la pelouse. Ne faites pas tourner la machine lorsque les unités d'aération sont entièrement abaissées et touchent le sol.
- Lorsque vous atteignez le bout de la pelouse, relevez les unités d'aération avant de tourner ou d'arrêter la machine. Vous devez lever complètement les unités d'aération avant de tourner.

Entretien

Préparation à l'entretien

Avant de commencer toute procédure d'entretien, procédez comme suit :

1. Garez la machine sur une surface plane et horizontale.
2. Abaissez les unités d'aération au sol, de sorte que les éléments hydrauliques de la suspension soient complètement déployés.
3. Serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et enlevez la clé.

Graissage

Fréquence d'entretien : toutes les 15 heures.

Lubrifiez les 2 graisseurs (Figure 7) situés sur chaque unité d'aération avec de la graisse au lithium nº 2 toutes les 15 heures d'utilisation. Pour obtenir des résultats optimaux, utilisez une pompe à graisse manuelle.

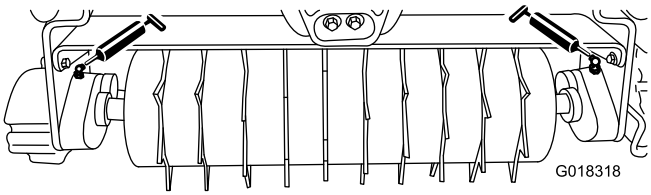

Figure 7

1. Préparez la machine à l'entretien ; voir Préparation à l'entretien (page 6)
2. Essuyez chaque graisseur (Figure 7) avec un chiffon propre.
3. Injectez de la graisse dans les roulements d'arbre jusqu'à ce que vous ressentiez une pression.
4. Essuyez l'excédent de graisse.

Dépose des unités d'aération

1. Préparez la machine à l'entretien ; voir Préparation à l'entretien (page 6)
2. Poussez la barre de retenue du moteur hors des fentes du moteur en direction de l'unité d'aération, puis déposez le moteur de l'unité.

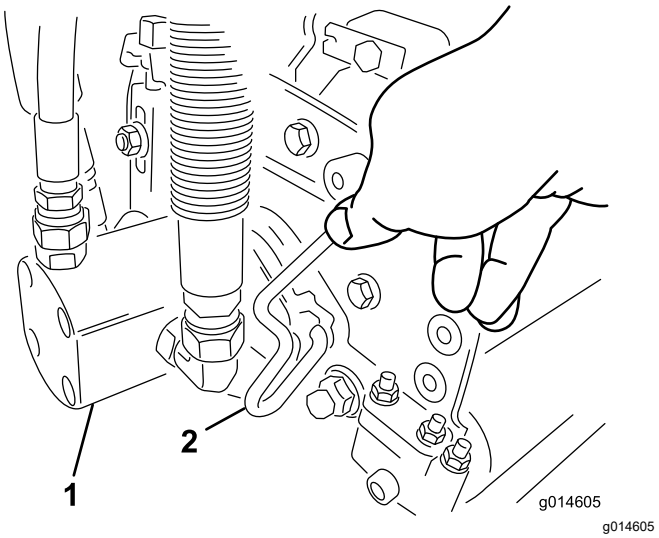

Figure 8

1. Moteur
2. Barre de retenue de moteur

3. Amenez le moteur à la position de rangement sur l'avant du bras de suspension.

   Important: **N'élevez pas la suspension en position de transport lorsque les moteurs des cylindres sont dans les supports du cadre de la machine. Vous risqueriez d'endommager les moteurs ou les flexibles.**

   Si vous devez déplacer le groupe de déplacement sans que les unités d'aération soient installées, attachez les moteurs aux bras de suspension avec des serre-câbles.
4. Ouvrez les verrous sur la barre du bras de suspension de l'unité d'aération que vous voulez déposer.
5. Détachez les verrous de la barre de l'unité d'aération.
6. Faites rouler l'unité d'aération pour la sortir de sous le bras de suspension.
7. Répétez les opérations 2 à 6 pour les autres unités d'aération au besoin.

Entretien du rouleau

Le kit de remise à neuf de rouleau pour greens (réf. 140-5552) et le kit d'outillage pour remise à neuf de rouleau pour greens (réf. 140-5553) (Figure 9) sont disponibles pour l'entretien du rouleau. Le kit de remise à neuf de rouleau comprend tous les roulements, écrous de roulements et joints nécessaires pour la remise à neuf d'un rouleau.

Le kit d'outillage pour remise à neuf de rouleau comprend tous les outils et toutes les instructions d'installation nécessaires pour remettre un rouleau à neuf avec le kit de remise à neuf. Consultez le catalogue de pièces ou adressez-vous à votre distributeur Toro agréé.

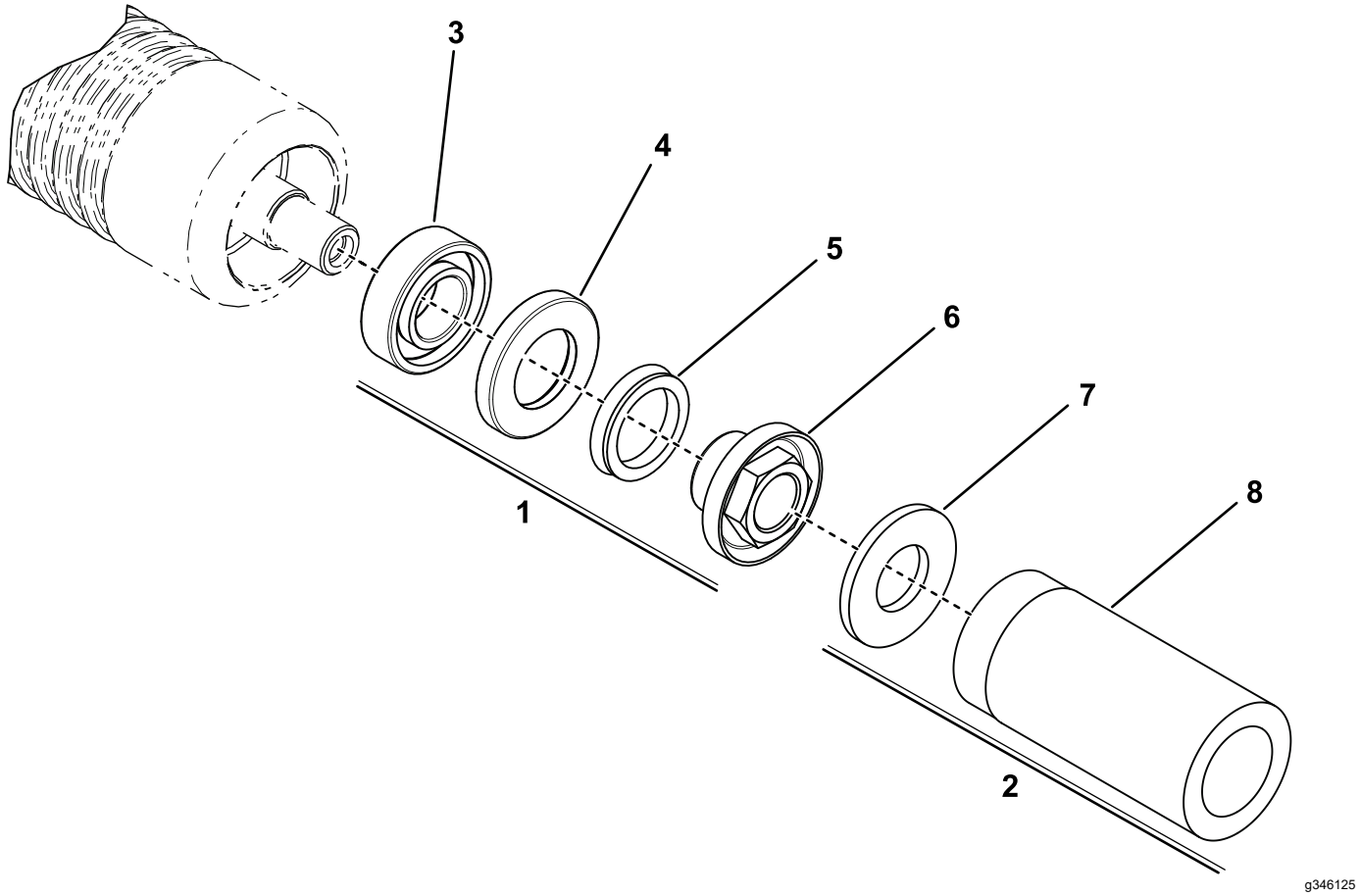

Figure 9

1. Kit de remise à neuf de rouleau pour greens (réf. 140-5552)
2. Kit d'outillage pour remise à neuf de rouleau pour greens (réf. 140-5553)
3. Roulement
4. Joint
5. Bague d'étanchéité en V
6. Contre-écrou de roulement
7. Rondelle plate
8. Outil pour roulement/joint externe

Déclaration d'incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Ave. South, Bloomington, MN, États-Unis déclare que la ou les machines suivantes sont conformes aux directives mentionnées, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
04723	406000000 et suivants	Aérateur, groupe de déplacement Greensmaster série 3300/3400 TriFlex	GREENS SPIKER KIT-TRIFLEX	Aérateur	2006/42/CE

La documentation technique pertinente a été réunie comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cette machine ne sera pas mise en service avant d'avoir été incorporée dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de la déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :

Tom Langworthy
Directeur technique
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Novembre 1, 2022

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

UK Declaration of Incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Ave. South, Bloomington, MN, États-Unis, déclare que la ou les machines suivantes sont conformes à la réglementation mentionnée, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité applicables.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
04723	406000000 et suivants	Aérateur, groupe de déplacement Greensmaster série 3300/3400 TriFlex	GREENS SPIKER KIT-TRIFLEX	Aérateur	S.I. 2008 nº 1597

La documentation technique pertinente a été réunie conformément aux exigences de l'Annexe 10 de la directive S.I 2008 nº 1597.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de Conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les réglementations pertinentes.

This declaration has been issued under the sole responsibility of the manufacturer.
The object of the declaration is in conformity with relevant UK legislation.

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro U.K. Limited
Spellbrook Lane West
Bishop's Stortford
CM23 4BU
United Kingdom

Tom Langworthy
Directeur technique
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Novembre 1, 2022

Déclaration de confidentialité EEE/R-U

Utilisation de vos données personnelles par Toro

La société The Toro Company (« Toro ») respecte votre vie privée. Lorsque vous achetez nos produits, nous pouvons recueillir certaines données personnelles vous concernant, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e). Toro utilise ces données pour s'acquitter d'obligations contractuelles, par exemple pour enregistrer votre garantie, traiter une réclamation au titre de la garantie ou vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, mais aussi à des fins commerciales légitimes, par exemple pour mesurer la satisfaction des clients, améliorer nos produits ou vous transmettre des informations sur les produits susceptibles de vous intéresser. Toro pourra partager les données personnelles que vous lui aurez communiquées avec ses filiales, concessionnaires ou autres partenaires commerciaux dans le cadre de ces activités. Nous pourrons aussi être amenés à divulguer des données personnelles si la loi l'exige ou dans le cadre de la cession, de l'acquisition ou de la fusion d'une société. Nous ne vendrons jamais vos données personnelles à aucune autre société aux fins de marketing.

Conservation de vos données personnelles

Toro conservera vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux fins susmentionnées et conformément aux dispositions légales applicables. Pour plus de renseignements concernant les durées de conservation applicables, veuillez contacter legal@toro.com.

L'engagement de Toro en matière de sécurité

Vos données personnelles pourront être traitées aux États-Unis ou dans tout autre pays où la législation concernant la protection des données peut être moins rigoureuse que celle de votre propre pays de résidence. Chaque fois que nous transférerons vos données personnelles hors de votre pays de résidence, nous prendrons toutes les dispositions légales requises pour mettre en place toutes les garanties nécessaires visant à la protection et au traitement sécurisé de vos données.

Droits d'accès et de rectification

Vous pouvez être en droit de corriger ou de consulter vos données personnelles, ou encore de vous opposer à leur traitement, ou d'en limiter la portée. Pour ce faire, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com. Si vous avez la moindre inquiétude concernant la manière dont Toro a traité vos données personnelles, nous vous encourageons à nous en faire part directement. Veuillez noter que les résidents européens ont le droit de porter plainte auprès de leur Autorité de protection des données.

La garantie Toro

Garantie limitée de 2 ans ou 1 500 heures

Conditions et produits couverts

The Toro Company certifie que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de 2 ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits professionnels ou au Concessionnaire de produits professionnels agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits professionnels ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
8111 Lyndale Avenue South

Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis

+1–952–888–8801 ou +1–800–952–2740

Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Les réparations du produit nécessaires parce que les entretiens et réglages exigés n'ont pas été effectués ne sont pas couvertes par cette garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation qui ne sont pas défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses, débitmètres et clapets antiretour.
- Les pannes causées par une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux. L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète

Les batteries ion-lithium et à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : voir la garantie de la batterie pour plus de renseignements.

Garantie à vie du vilebrequin (modèle ProStripe 02657 seulement)

Le modèle ProStripe, équipé en première monte d'un disque de friction et du débrayage de frein de lame avec protection de vilebrequin (ensemble débrayage de frein de lame [BBC] + disque de friction intégré) d'origine Toro, et utilisé par le premier acheteur en conformité avec les procédures d'utilisation et d'entretien recommandées, bénéficie d'une garantie à vie contre la flexion du vilebrequin. Les machines équipées de rondelles de friction, du débrayage du frein de lame (BBC) et autres équipements de ce type ne sont pas couvertes par la garantie à vie du vilebrequin.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company décline toute responsabilité en cas de dommages accessoires, consécutifs ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment en ce qui concerne les coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du système antipollution

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, contactez un centre de réparation Toro agréé.

TORO®

Count on it.